

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS**  
**Tenue le 7 septembre 2023 à 18 h**  
**Au salon du personnel de l'école Beau-Soleil**

Étaient présents : Voir feuille de présences annexée

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Brigitte Carrier, directrice, souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Mme Carrier fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR Julie Arseneault que Marie-Andrée Biron, directrice adjointe, soit nommée secrétaire à l'assemblée générale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'A.G.A. DES PARENTS DU 8 SEPTEMBRE 2022

Madame Carrier invite les parents à prendre connaissance du procès-verbal de l'A.G.A. du 8 septembre 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Claire Juneau, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2022 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CÉ 2021-2022

Mme Carrier dépose et survole le rapport annuel du CÉ de l'année scolaire 2021-2022. Elle mentionne aux personnes présentes que le rapport avait été envoyé aux parents de l'école via l'info-parents du 20 novembre 2022.

6. EXPLICATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS :

Du conseil d'établissement :

Madame Carrier explique aux parents les particularités des fonctions attribuées aux membres du conseil d'établissement. Elle mentionne que le CÉ tiendra 6 rencontres durant l'année.

De l'organisme de participation des parents (OPP) :

Il n'y a pas d'OPP, organisme officiel, à l'école de Pointe-du-Lac. L'implication des parents est très présente à partir d'une banque de parents bénévoles.

Du comité de parents :

Mme Carrier explique en quoi consiste le poste de représentant du comité de parents au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

Un document d'information est déposé pour définir les rôles et fonctions de ces trois organisations.

7. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS :

7.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection :

IL EST PROPOSÉ par Mme Mariane Pélissier que Mme Brigitte Carrier soit nommée présidente d'élection.

Mme Brigitte Carrier agira à titre de présidente d'élection.

7.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection :

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique St-Yves que Mme Marie-Andrée Biron soit nommée secrétaire d'élection.

Mme Marie-Andrée Biron agira à titre de secrétaire d'élection.

7.3 Mises en candidature :

Les mises en candidature pour les quatre (4) postes à combler sont ouvertes.

M. Kim Leblanc propose la fin des mises en candidature.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7.4 Élections des parents au conseil d'établissement (4 postes de 2 ans)

	PROPOSEUR	CANDIDAT
1	Josée Quessy	Véronique St-Yves
2	Josée Quessy	Julie Arseneault
3	Alexie-Anne Côte	Alexie-Anne Côte
4	Marie-Mélie Pépin	Marie-Claude Hardy
5	Josée Quessy	Marie-Claire Juneau
6	Sandryne Caron	Sandryne Caron

Comme chaque personne mise en candidature a émis le souhait de faire partie du CÉ, l'assemblée a procédé à un vote pour élire les représentants.

Les 4 membres élus sont :

- Véronique St-Yves
- Julie Arseneault
- Alexie-Anne Côte
- Marie-Claude Hardy

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7.5 Élections de parents substitués au conseil d'établissement :

Les parents suivants sont nommés en tant que parents substitués au conseil d'établissement :

	PARENTS SUBSTITUÉS
1	Marie-Claire Juneau
2	Sandryne Caron
3	Mariane Pélissier
4	Amélie Houle
5	Marie-Pier Gilbert
6	Mariane Hamelin
7	Gisèle Charbonneau

7.6 Élections du représentant au comité de parents et de son substitut :

Véronique St-Yves se propose comme représentante au Comité de parents du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Marie-Claude Hardy se propose en tant que substitut de la représentante au Comité de parents du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

8. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.)

Aucun organisme de participation des parents n'est créé.

Nous conservons la formule de la banque de parents bénévoles très impliqués dans le milieu. C'est Mme Virginie Ducharme, secrétaire d'école, qui s'occupera de la gestion de la banque de parents bénévoles.

9. COMITÉ CONSULTATIF EHDA/CSS

Mme Brigitte informe les membres de l'assemblée qu'ils peuvent siéger à ce comité du centre de services scolaire.

10. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

Mme Carrier informe l'assemblée que l'école aura un nouveau projet éducatif à partir de janvier 2024. Elle annonce aux parents les trois (3) nouvelles valeurs s'y retrouvant.

11. DATE DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La première rencontre du conseil d'établissement se tiendra le mardi 10 octobre 2023 à 19 h.

12. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question n'est posée à cette rencontre.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Levée de l'assemblée proposée par Mme Véronique Beaulieu à 18h58.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Brigitte Carrier, directrice



École de  
**POINTE-DU-LAC**

**RÉALISE  
TES PROJETS  
D'AVENIR**

**RAPPORT ANNUEL**

**2021-2022**

**Centre  
de services scolaire  
du Chemin-du-Roy**

**Québec** 

# TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidence .....	2	Reddition de comptes .....	9
Mot de la direction .....	3	Choix prioritaire 1 .....	10
Notre équipe-école .....	4	Faits saillants du plan d'action 1 .....	11-12
Notre conseil d'établissement 2021-2022.....	5	Choix prioritaire 2 .....	13-14
Revue de l'année .....	6	Faits saillants du plan d'action 2 .....	15-16
Notre clientèle .....	7	Choix prioritaire 3 .....	17
Notre offre de service .....	8	Faits saillants du plan d'action 3 .....	18
		Reddition de compte du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence .....	19-20-21-22-23



# MOT DE LA **PRÉSIDENTE** DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Pourquoi s'investir dans le conseil d'établissement de l'école de votre ou de vos enfants? Je ne peux pas répondre pour tous les membres du conseil d'établissement, mais je veux vous partager ma réflexion.

Le conseil d'établissement est une instance consultative, appelée à aborder toutes les questions relatives à la vie éducative, pédagogique et matérielle de l'établissement. En d'autres termes, ce sont six (6) rencontres par année en plus de l'assemblée générale, où les parents et membres du personnel de l'école, sont consultés pour des décisions qui touchent directement le quotidien de votre ou de vos enfants. Un parent qui s'implique dans le conseil d'établissement gagne principalement;

- la capacité de contribuer à la détermination des grandes orientations de l'école;
- la satisfaction de prendre des décisions qui ont des impacts directs sur la vie quotidienne des élèves.

Le dernier point m'apparaît le plus important. Bien qu'un membre parent du conseil d'établissement utilise son expérience parentale pour poser des questions et faire des suggestions, les décisions sont prises pour répondre à l'ensemble des élèves de l'école de Pointe-du-Lac. Nos enfants partagent leur quotidien avec près de 800 élèves et une centaine de membres du personnel. En plus, des apprentissages pédagogiques, ils apprennent le vivre ensemble, comment développer des amitiés, faire des compromis, etc.

Comme présidente du conseil d'établissement, je profite de la tribune qui m'est donnée pour vous encourager à vous joindre à nous lors des rencontres. Même si vous n'êtes pas un membre élu du conseil, vous pouvez en tout temps participer afin d'entendre les différents enjeux et offrir votre expérience aux membres lors d'un point réservé aux questions du public.

Finalement, je me dois de remercier l'ensemble des membres du conseil d'établissement pour leur engagement. Je me permets aussi de souligner l'ensemble des membres du personnel qui accompagnent avec bienveillance les enfants dans leur cheminement. À vous tous, un immense merci !

Martyne Levasseur  
Présidente du Conseil d'établissement



# MOT DE LA **DIRECTION** DE L'ÉTABLISSEMENT

L'année scolaire 2021-2022 ne faisait pas exception aux autres quant à notre préoccupation première : le bien-être et la réussite de nos élèves. Mais, elle fut une deuxième année hors norme où le vent pandémique de la COVID-19 soufflait toujours. La COVID-19 occupait une grande place dans notre quotidien et celui des familles : fermeture de classe, cas positifs, distanciation, symptômes, tests rapides, masque de procédure, service de garde d'urgence, isolement, vaccination, etc.

À travers cette étrange réalité apprivoisée, l'équipe-école a poursuivi sa mission auprès des élèves qui semaient, malgré tout, une normalité quotidienne par leur bonne humeur, engagement, dynamisme et résilience. Ainsi, pour cette deuxième année, tous les membres du personnel de l'école et du service de garde avaient une forte expérience des mois antérieurs, le courage en tête et l'espoir des jours libres et meilleurs devant eux.

Le projet éducatif 2018-2022 s'est poursuivi dans nos actions afin d'augmenter le taux de réussite de nos élèves en lecture. Le régime pédagogique fut modifié pour délivrer deux bulletins au lieu de trois. Or, nos élèves ont profité davantage de temps afin de réaliser leurs apprentissages essentiels. Quant au personnel enseignant, il a poursuivi sa formation et ses réflexions pédagogiques de l'enseignement de la lecture. Les taux de réussite révèlent une augmentation de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Un bond impressionnant de 4 % en 5<sup>e</sup> année et de 2,8 % en 6<sup>e</sup> année par rapport à la situation initiale.

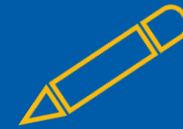
Concernant le sentiment de sécurité, la situation s'est améliorée selon la situation initiale, mais a diminué par rapport à l'année dernière. Les résultats au sondage pour le sentiment de respect demeurent un grand questionnement à élucider. Et bien entendu, la COVID-19 a mis un frein à l'augmentation de l'offre de services des activités. Mais vers la fin de l'année, nous avons accueilli avec soulagement, la fin de l'obligation du port du masque et la distanciation.

Une autre année de défis surmontés tous ensemble dans un esprit de collaboration entre le personnel et les parents dans le quotidien des enfants.

À vous tous, parents et membres du personnel, accueillez mes remerciements et toute ma reconnaissance. Vous faites toute la différence !

Brigitte Carrier  
Directrice

# NOTRE ÉQUIPE-ÉCOLE



Direction	Brigitte Carrier
Directions adjointes	Annie Lemieux et Marie-Ève Grandbois
Personnel enseignant	Julie Drouin, Marie-Josée Groulx, Isabelle Boucher, Mélanie Cayouette, Nancy Héon, Natalie Boucher, Nancy Langevin, Marie-Ève Lessard et Caroline Gagné
	Carolyn Bergeron, Joanne Panneton, Annie Bourque-Fortin, Vicky Grenier, Chantale Boulay et Élisabeth Morin (Émilie Brault)
	Marilou Thiboutot-Bernier, Caroline Pouliot-Pelletier, Chantal Rousseau (Karine Drolet), Isabelle Chapados, Mélanie Lessard et Julie Dubé
	Nathalie Loisel, Annie Giroux, Josée Paquin, Marie-Claude Chouinard (Geneviève Bastien) et Marie-Josée Lapointe
	Manon Diamond (Lydia Paquette), Kathleen Boucher, France Parent, Mélissa Tremblay et Valérie Bastarache
	Billie Arcand (Frédérique Turcotte), Odette Lamontagne, Nathalie Côté, Maxime Projean et Laura Levy
	Christian Hamelin, Francis Chayer, Anne-Marie Legendre, Sandra Harvey et Nancy Nickner
	Nathalie Rivard, Jean-Sébastien Gagné, Camille Duguay, Mariève Chamberland, Youli Poirier, Claude Turcotte, Manon Guay et Maxime Brochu
Personnel professionnel	Annie Corbeil et Sandra Dicaire
Personnel de soutien	Sarah Paquin, Marjorie Lamer, Nathalie Gingras, Isabelle Duguay, Sophie Therrien, Valérie Proulx, Marc-Olivier Gélinas, Linda Bilodeau, Lysanne Dufour, Sylvie Dugas, Dominique Nadeau et Virginie Ducharme
Personnel du service de garde	Martin Hogue (Joanie Sanschagrin), Michelle Paquin, Simon Adams, Claudia Lesmerises, Jean-Philippe Young, Joyce Connes, Surlé Ricaud, Patricia St-Pierre, Audrey Leblanc, Pascale Dionne, Hélène Lambert, Émilie Turmel, Céline Chouinard, Evelyne Gauthier, Keven Bourgelas, Marie-Soleil Hélie, Valérie St-Cyr, Stéphanie Perron, Émilie Simard, Annie Dupont, Alexandra Neault, Rachel Bourassa, Bonnie Perry, Marie-Soleil Hélie, Marie-Christiane Maison Rouge, Johanne Trahan, Catherine Lévasseur, Aryanne Tranchemontagne, Andrée Bourassa et Nancy Julien

# NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

A+

Parents	Julie Arseneault Élaine Charbonneau Véronique St-Yves Martyne Levasseur	Stéphanie Austin Isabelle Lessard Marie-Claire Juneau Mélissa Vendette
Membres du personnel		
Enseignant	Marie-Josée Groulx Annie Bourque-Fortin Isabelle Chapados	Marie-Claude Chouinard Laura Lévy
Membre du personnel professionnel non enseignant	Annie Corbeil	
Membre du personnel de soutien	Lysanne Dufour	
Membre du personnel du service de garde	Marilyse Dupont	
Représentant de la communauté	François Belisle	

# REVUE DE L'ANNÉE

des décisions du conseil d'établissement 2021-2022



<p><b>Octobre</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Élection au poste de président(e);</li><li>• Élection au poste de vice-président(e);</li><li>• Nomination d'un(e) secrétaire;</li><li>• Proposition de membres de la communauté;</li><li>• Règles de régie interne / calendrier des rencontres;</li><li>• Budget CÉ;</li><li>• Lecture du p.-v. de l'AGA du 9 septembre 2020;</li><li>• Activités et sorties éducatives;</li><li>• Règlements généraux S.D.G.;</li><li>• Plans d'évacuation;</li><li>• Projet de SASEC - Paniers de Noël;</li><li>• Projets entrepreneuriaux;</li><li>• Démission représentant comité de parents;</li><li>• Dénonciation conflit d'intérêt;</li><li>• Service de garde.</li></ul>	<p><b>Avril</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet éducatif/Taux de réussite en lecture;</li><li>• Places-élèves 2020-2026;</li><li>• Organisation scolaire;</li><li>• Organisation des services complémentaires 22-23;</li><li>• Portes ouvertes maternelle;</li><li>• Photographe;</li><li>• Travaux d'été;</li><li>• COVID-19</li><li>• Service de garde;</li><li>• Formation CÉ.</li></ul>
<p><b>Novembre</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport annuel 2020-2021;</li><li>• Budget 2021-2022</li><li>• Sortie de fin d'année élèves 2<sup>e</sup> année;</li><li>• Mesures d'aide à la réussite;</li><li>• Service de garde;</li><li>• Formation obligatoire du MEQ;</li><li>• Critères nomination d'une direction;</li><li>• Nomination représentant comité de parents.</li></ul>	<p><b>Mai</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Budget initial 2022-2023;</li><li>• Suivi budgétaire 2021-2022;</li><li>• Activités et sorties (ajout);</li><li>• Friperie – vente au profit du SDG;</li><li>• Principes d'encadrement des frais chargés aux parents;</li><li>• Service de traiteur;</li><li>• Pavillon des Seigneurs – reconstruction;</li><li>• Règles de passage et de classement;</li><li>• Organisation scolaire 2022-2023;</li><li>• Service de garde;</li><li>• Formation CÉ;</li><li>• Souper de fin d'année.</li></ul>
<p><b>Février</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Répartition du temps d'enseignement 2022-2023;</li><li>• Plans d'évacuation/Révision;</li><li>• Critères d'admission et d'inscription;</li><li>• Inscriptions 2022-2023;</li><li>• Évacuation de l'école Beau-Soleil 18-01-2022;</li><li>• COVID-19;</li><li>• Service de garde;</li><li>• Formation CÉ.</li></ul>	<p><b>Juin</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Budget initial 2022-2023;</li><li>• Suivi budgétaire 2021-2022;</li><li>• Fonds à destination spéciale;</li><li>• Activités et sorties (ajouts);</li><li>• Matériel didactique aux frais des parents et fournitures scolaires</li><li>• Agenda et code de vie;</li><li>• Entrée progressive maternelle;</li><li>• Pavillon des Seigneurs – reconstruction;</li><li>• Normes et modalités d'évaluation des apprentissages;</li><li>• Service de garde;</li><li>• Formation CÉ;</li><li>• Date de l'assemblée générale;</li><li>• Date de la première réunion du CÉ.</li></ul>

# NOTRE CLIENTÈLE

## AU 30 SEPTEMBRE 2021



	Nombre d'élèves
<b>Préscolaire</b>	
4 ans	30
5 ans	101
<b>Primaire</b>	
1 <sup>re</sup> année	99
2 <sup>e</sup> année	113
3 <sup>e</sup> année	107
4 <sup>e</sup> année	109
5 <sup>e</sup> année	125
6 <sup>e</sup> année	111
<b>TOTAL</b>	<b>795</b>

### Nombre d'élèves inscrits au service de garde

	Nombre d'élèves
Réguliers	352
Sporadiques	8
Dîneurs	420
<b>TOTAL</b>	<b>780</b>



# NOTRE OFFRE DE SERVICE



- Service de psychoéducation
- Service d'orthopédagogie
- Service de psychologie
- Service d'éducation spécialisée
- Service d'orthophonie au préscolaire
- Service de garde « La Belle étoile »
- Anglais bonifié et enrichi à tous les cycles
- Maternelle 4 ans
- Accès quotidien à des outils technologiques (Chrome Book) au 3<sup>e</sup> cycle
- Robotique à la maternelle
- Plateaux sportifs diversifiés en partenariat avec la Ville de Trois-Rivières
- Équipes sportives parascolaires « Les Seigneurs » *(plus tard dans l'année à cause des restrictions reliées à la COVID-19)*
- Service de traiteur « Coop La boîte à lunch » au préscolaire et au primaire
- Conseil d'élèves
- Cours de violon
- Chorales
- Bibliothèques scolaires
- Bibliothèque municipale
- Projets entrepreneuriaux dans plusieurs classes

# REDDITION DE COMPTES DE L'AN 3

DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF



**Nos valeurs : Le « PRÉ » de nos valeurs**

1 **Persévérance**








2 **Respect**

3 **Épanouissement**

# RÉUSSITE SCOLAIRE

# A+

## Choix prioritaire 1 : Différencier l'enseignement de la lecture afin de répondre aux besoins de chacun.

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Reddition de comptes de l'an 1 Juin 2020		  	
			Indicateur	Résultats		
Augmenter le taux de réussite en lecture.	1 <sup>re</sup> : 89,7% 2 <sup>e</sup> : 93,0% 3 <sup>e</sup> : 91,2% 4 <sup>e</sup> : 94,9% 5 <sup>e</sup> : 85,5% 6 <sup>e</sup> : 90,9%	Augmentation des taux de réussite	Taux de réussite au sommaire de fin d'année	Étant donné les circonstances actuelles, il nous est impossible de déposer des résultats chiffrés.		
			Reddition de comptes de l'an 2 Juin 2021			
	Indicateur	Résultats				
	Taux de réussite au sommaire de fin d'année	1 <sup>re</sup> : 90,7 % 2 <sup>e</sup> : 84,5 % 3 <sup>e</sup> : 92,5 % 4 <sup>e</sup> : 92,6 % 5 <sup>e</sup> : 93,5 % 6 <sup>e</sup> : 88,0 %				
				Reddition de comptes de l'an 3 Juin 2022		 
				Indicateur	Résultats	
Taux de réussite au sommaire de fin d'année				1 <sup>re</sup> : 88,9 % 2 <sup>e</sup> : 88,4 % 3 <sup>e</sup> : 91,6 % 4 <sup>e</sup> : 96,3 % 5 <sup>e</sup> : 89,5 % 6 <sup>e</sup> : 93,7 %		

Légende :



Résultats visés en 2022 atteints



Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints



Écart important avec les résultats visés en 2022



# FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

2019-2020

- Analyse approfondie en équipe-école des résultats en lecture de la 1<sup>re</sup> étape;
- Concertation, par niveau scolaire, lors d'une rencontre du personnel. Les enseignants devaient déterminer les actions pédagogiques prises en classe selon chaque critère d'évaluation en lecture;
- Formation de toutes les enseignantes de 3<sup>e</sup> année et d'une enseignante de 2<sup>e</sup> année sur l'intervention en lecture;
- Discussion avec le comité du projet éducatif pour cibler, par année scolaire, une priorité (stratégies de lecture et/ou critères d'évaluation) à développer auprès des élèves en lecture;
- Programme de dépistage et intensification en 2<sup>e</sup> année;
- Réorganisation du service d'orthopédagogie afin d'établir des blocs d'intensification au niveau de la lecture en ciblant des élèves pouvant profiter de ces ateliers.

# FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

2020-2021

- Analyse des pratiques pédagogiques en équipe-niveau à la lumière des résultats au premier bulletin;
- Développement d'initiatives pédagogiques en lecture pour l'étape 2;
- Formation en lecture pour les enseignants de 5<sup>e</sup> année;
- Accompagnement des enseignantes de 4<sup>e</sup> année pour les entretiens de lecture avec une conseillère pédagogique;
- Consultation du personnel pour le déploiement d'une équipe de collaboration en 2021-2022 sur l'enseignement de la lecture;
- Maintien de la réorganisation du service d'orthopédagogie;
- Mission des moussaillons : ateliers d'intensification en conscience phonologique.

# FAITS SAILLANTS DU **PLAN D'ACTION**




**2021-2022**

- Mise en place d'une équipe verticale de collaboration en 2021-2022 sur l'enseignement de la lecture (6 rencontres avec Karine Richard, conseillère pédagogique);
- Analyse des pratiques pédagogiques en équipe-niveau et partage du représentant de l'équipe de collaboration tout au long de l'année;
- Bilan des travaux de l'année de l'équipe verticale de collaboration présenté à tous les titulaires;
- Analyse approfondie en équipe-école des résultats et taux de réussite en lecture de la 1<sup>re</sup> étape ayant terminé exceptionnellement le 4 février 2022 (COVID-19) et comparaison des taux de réussite de fin d'année des années antérieures;
- Formation de l'équipe-école sur l'enseignement de la lecture avec Karine Richard, conseillère pédagogique;
- Formation des enseignants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année sur les entretiens de lecture;
- Formation du MEQ pour les enseignantes du préscolaire concernant le nouveau programme cycle du préscolaire :
- Maintien de la réorganisation du service d'orthopédagogie;
- Mission des moussaillons : ateliers d'intensification en conscience phonologique pour les élèves du préscolaire.



Choix prioritaire 2 : Développer un milieu de vie sécuritaire et bienveillant qui favorise l'écoute et la communication.

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Reddition de comptes de l'an 1 Juin 2020		
			Indicateurs	Résultats	
1- Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école, sur la cour extérieure et au service de garde.	81% se sentent en sécurité dans la cour, 79% sur l'heure du dîner.	Augmentation du sentiment de sécurité	-Sondage	Étant donné les circonstances actuelles, il nous est impossible de sonder les élèves.	
2- Augmenter le sentiment de respect entre tous les acteurs de l'école.	-45 billets rouges - 58% des élèves affirment que les adultes respectent toujours les élèves -17% des élèves trouvent qu'ils respectent toujours les adultes.	Augmentation du sentiment de respect entre tous  Diminution du nombre de billets rouges	-Nombre de billets rouges donnés  -Sondage	24 codes rouges donnés au 12 mars 2020, dont 42% obtenus par les 3 mêmes élèves. 6 codes rouges ont été donnés à l'école Notre-Dame.	 
1- Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école, sur la cour extérieure et au service de garde.			Reddition de comptes de l'an 2 Juin 2021		
			Indicateurs	Résultats	
			-Sondage	91,6 % se sentent en sécurité dans la cour, 83,9 % sur l'heure du dîner	
2- Augmenter le sentiment de respect entre tous les acteurs de l'école.			-Nombre de billets rouges donnés  -Sondage	28 codes rouges 54,7 % des élèves affirment que les adultes respectent toujours les élèves, 8,7 % des élèves trouvent qu'ils respectent toujours les adultes	 

		Reddition de comptes de l'an 3 Juin 2022		
		Indicateurs	Résultats	
1- Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école, sur la cour extérieure et au service de garde.		-Sondage	82 % se sentent en sécurité dans la cour, 80 % sur l'heure du dîner	
2- Augmenter le sentiment de respect entre tous les acteurs de l'école.		-Nombre de billets rouges donnés -Sondage	28 codes rouges 47 % des élèves affirment que les adultes respectent <u>toujours</u> les élèves, 3 % des élèves trouvent qu'ils respectent <u>toujours</u> les adultes	 

Légende :



Résultats visés en 2022 atteints



Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints



Écart important avec les résultats visés en 2022

# FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION



2019-2020

## Objectif 1

- Formation offerte par Patrice Dion, psychologue, aux enseignants, personnel de soutien et éducateurs du service de garde sur la définition d'une surveillance active, préventive et efficace sur la cour d'école. Discussion sur les zones plus fragiles et les comportements à éviter;
- Projet de jeux organisés en cours;
- Décision d'augmenter le nombre de surveillants sur la cour pour l'année 2020-2021.

## Objectif 2

- Mise à jour du billet rouge devenu le code rouge. Implication de la direction dans le processus de décision, l'intervention choisie, le retour avec l'élève et l'appel aux parents;
- Présentation du code rouge aux membres du personnel afin de recadrer son utilisation et déterminer ce qu'est un comportement « tolérance zéro »;
- Journée « Mes paroles, j'y vois », lancement de la journée mensuelle avec le port du gilet blanc de la classe par un élève digne représentant de la non-violence.

2020-2021

## Objectif 1

- Augmentation du nombre de surveillants sur la cour;
- Visibilité des surveillants par des bretelles fluorescentes;
- Deux récréations par demi-journée réduisant considérablement le nombre d'élèves sur la cour et offrant un plus grand espace de jeux;
- Restriction imposée par la COVID-19 de récréations en bulle-classe;
- Embauche d'une éducatrice pour des jeux extérieurs au premier cycle;
- Dîner dans les classes où chaque groupe était encadré par un éducateur;
- Zones de jeux définies sur la cour aux récréations et le midi en rotation;
- TES en soutien le midi à tous les éducateurs;
- Présences de trois TES sur la cour pour agir en prévention et intervenir en soutien auprès des élèves.

## Objectif 2

- Promotion accrue des valeurs de l'école et de ses comportements observables dont le respect entre tous les acteurs de l'école;
- Mise en valeur du respect et de la collaboration dans les interventions éducatives du personnel;
- Ateliers de résolutions de conflit à la maternelle : clés de solutions;

# FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

2021-2022

## Objectif 1

- Maintien de l'augmentation du nombre de surveillants sur la cour initiée en 2020-2021;
- Visibilité de tous les surveillants école et service de garde par des bretelles fluorescentes;
- Deux récréations par demi-journée réduisant considérablement le nombre d'élèves sur la cour et offrant un plus grand espace de jeux;
- Dîner dans les classes où chaque groupe est encadré par un éducateur;
- Augmentation du personnel du service de garde;
- Zones de jeux définies sur la cour aux récréations et le midi en rotation;
- TES en soutien le midi à tous les éducateurs;
- Présences de trois (3) TES sur la cour pour agir en prévention et intervenir en soutien auprès des élèves;
- Animations Moozoom en classe.

## Objectif 2

- Promotion accrue des valeurs de l'école et de ses comportements observables dont le respect entre tous les acteurs de l'école;
- Mise en valeur du respect et de la collaboration dans les interventions éducatives du personnel;
- Ateliers de résolutions de conflit à la maternelle;
- Programme Vers le Pacifique au préscolaire.



Choix prioritaire 3 : Offrir des activités aux élèves

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Reddition de comptes de l'an 1 Juin 2020		
			Indicateurs	Résultats	
Augmenter et varier l'offre d'activités culturelles, scientifiques, entrepreneuriales	Échecs, violon, club de lecture et chorales.	Augmentation de l'offre, notamment au niveau scientifique et sportive auprès des plus petits.	Nombre d'activités	-Les petits Seigneurs : activités sportives chez les petits.	
			Sondage	-Achat de matériel de robotique	
			Reddition de comptes de l'an 2 Juin 2021		
			Indicateurs	Résultat	
			Nombre d'activités	Année de pandémie : aucune activité n'a pu se réaliser.	
			Sondage		
			Reddition de comptes de l'an 3 Juin 2022		
			Indicateurs	Résultat	
		Nombre d'activités	-Festival de la musique -Journée des talents -2 <sup>e</sup> année de pandémie qui a modulé les activités parascolaires.		
		Sondage			

Légende :



Résultats visés en 2022 atteints



Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints



Écart important avec les résultats visés en 2022

# FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION



## 2019-2020

- Poursuite des équipes sportives au 1<sup>er</sup> cycle;
- Cours de violon;
- Chorales;
- Mise sur pied d'un comité de réflexion pour dynamiser l'offre d'activités;
- Réflexion sur la mise en place d'ateliers de robotique dans les classes.

## 2020-2021

- Toutes les activités n'ont pu se réaliser à cause des restrictions sanitaires imposées par la COVID-19.

## 2021-2022

- Beaucoup d'activités n'ont pu se réaliser à cause des mesures sanitaires imposées par la COVID-19;
- Reprise des activités parascolaires en février seulement avec certaines contraintes;
- Cours de violon;
- Festival de la musique;
- Journée des talents;
- Reprise des projets entrepreneuriaux.



# REDDITION DE COMPTE

## DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE



Adopté par le C.É. le 16 juin 2020  
Transmis aux parents à la rentrée scolaire de sept. 2020

Adopté par le C.É. le 8 juin 2021  
Transmis aux parents en décembre 2021

Adopté par le C.É. le 11 octobre 2022  
Transmis aux parents le 29 nov. 2022

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Nos résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 incidents d'intimidation à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 30 incidents de violence physique : 6 à l'école Notre-Dame 24 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 53 incidents de violence verbale : 9 à l'école Notre-Dame 44 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 1 incident de vol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 incidents d'intimidation à Beau-Soleil</li> <li>- 28 incidents de violence physique : 2 à l'école Notre-Dame 26 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 21 incidents de violence verbale : 0 à l'école Notre-Dame 21 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 4 incidents de vol et 2 de vandalisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 incidents d'intimidation à Beau-Soleil</li> <li>- 63 incidents de violence physique : 12 à l'école Notre-Dame 51 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 12 incidents de violence verbale : Non comptabilisé à Notre-Dame 12 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 4 incidents de vandalisme</li> </ul>
<b>Constats sur ces résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Violence physique et verbale : 7 élèves de l'école Beau-Soleil ont 2 codes rouges ou plus sur un total de 24 événements;</li> <li>- 3 de ces élèves ont bénéficié d'une intensification de services en lien avec leurs besoins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Violence physique et verbale : 7 élèves de l'école Beau-Soleil ont 2 codes rouges ou plus sur le total de 28 événements;</li> <li>- 3 de ces élèves ont bénéficié d'une intensification de services en lien avec leurs besoins spécifiques, dans le but d'atténuer les manifestations comportementales inappropriées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Violence physique et verbale : 2 élèves ont 4 codes rouges ou plus sur le total de 28 événements;</li> <li>- Ces 2 élèves ont bénéficié d'une intensification de services en lien avec leurs besoins spécifiques, dans le but d'atténuer les manifestations comportementales inappropriées. À l'école Notre-Dame, la majorité des événements recensés concernent également 2 élèves.</li> </ul>

**Principaux  
moyens mis en  
place pour  
prévenir  
l'intimidation et  
la violence**

- Animations d'Action-Tox pour le 3<sup>e</sup> cycle;
  - Visite des policiers-éducateurs en 6<sup>e</sup> année sur la cyberintimidation;
  - Rencontres avec Charles Perroud aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sur le respect des différences, la méditation et la saine gestion des écrans;
  - Semaine de sensibilisation contre l'intimidation avec le programme « Mes paroles, moi j'y vois » suivie d'une activité de réinvestissement renouvelée chaque mois
  - Rencontre de la direction et des services complémentaires en début d'année par cycle afin de sensibiliser les élèves à l'importance de l'application du code de vie;
  - Formation de l'équipe-école sur la surveillance active;
  - Restructuration du code rouge;
  - Ajout d'une TES à l'heure du dîner;
  - Jeux organisés aux récréations pour certains élèves nécessitant un encadrement soutenu.
- Une animation du programme Moozoom s'est tenue dans plusieurs classes du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycles. Des stratégies pour mieux réagir et favoriser la gestion des émotions furent enseignées;
  - Visibilité des surveillants sur la cour d'école;
  - Augmentation du ratio surveillants/élèves sur la cour d'école;
  - Augmentation du nombre de plages-horaires réservées pour des suivis par le service de psychoéducation;
  - Organisation de deux récréations au lieu d'une (moins d'élèves aux entrées, sorties et sur la cour);
  - Restructuration des transitions, des zones de récréation, de l'heure du dîner et de la fin de la journée au SDG;
  - Augmentation du nombre de TES. Chacun est associé à un cycle;
  - Animation de jeux organisés aux récréations pour créer un environnement sécuritaire et prévisible, et répondre au besoin d'encadrement de certains élèves (Jeux de Mme Céline).
- Une animation du programme Moozoom s'est tenue dans plusieurs classes du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycles. Des stratégies pour mieux réagir et favoriser la gestion des émotions furent enseignées;
  - Animations Action-Tox pour le 3<sup>e</sup> cycle
  - Service SASEC : rencontres des élèves de 2<sup>e</sup> et 3 cycles pour développer l'estime de soi et le respect des différences;
  - Programme Vers le Pacifique au préscolaire;
  - Rencontre de la direction et des services complémentaires en début d'année pour sensibiliser les élèves à l'importance du code de vie;
  - Ressources TES pour soutenir les éducateurs lors de la période du dîner;
  - Maintien de la visibilité des surveillants sur la cour d'école;
  - Maintien de l'augmentation du ratio surveillants/élèves sur la cour d'école;
  - Maintien de l'augmentation du nombre de plages-horaires réservées pour des suivis par le service de psychoéducation;
  - Maintien de deux récréations par demi-journée au lieu d'une (moins d'élèves aux entrées, sorties et sur la cour);
  - Maintien de la restructuration des transitions, des zones de récréation, de l'heure du dîner et de la fin de la journée au SDG;
  - Un TES pour chacun des cycles;

**Actions mises  
en place  
lorsque l'école  
constate un  
acte de  
violence ou  
d'intimidation**

Nom de l'intervenante-pivot : Annie Corbeil

Si on détermine la présence de violence = intervention immédiate

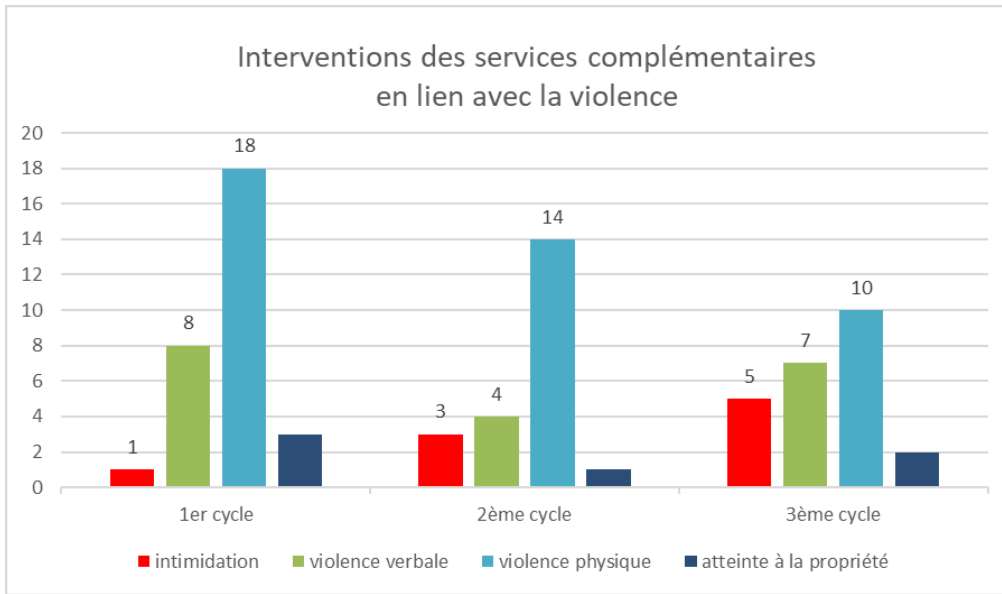
- La direction rencontre les élèves avec un intervenant;
- Selon la gravité ou le caractère répétitif, la direction applique des sanctions disciplinaires, communique avec les parents et fait suivre le rapport d'informations aux parents.

Si on soupçonne la présence d'intimidation = analyse plus poussée

- La direction rencontre les élèves impliqués (victime, auteur, témoin) avec un intervenant;
- Rencontre en lieu privé avec les personnes concernées seulement avec un grand souci de confidentialité;
- Consulte le personnel pour des précisions sur les relations avec les autres;
- Selon la gravité ou le caractère répétitif, la direction applique des sanctions disciplinaires, communique avec les parents et fait suivre le rapport d'informations aux parents.

La direction rencontre les parents des élèves concernés, si elle le juge nécessaire ou à la demande des parents.

2020-2021



2021-2022

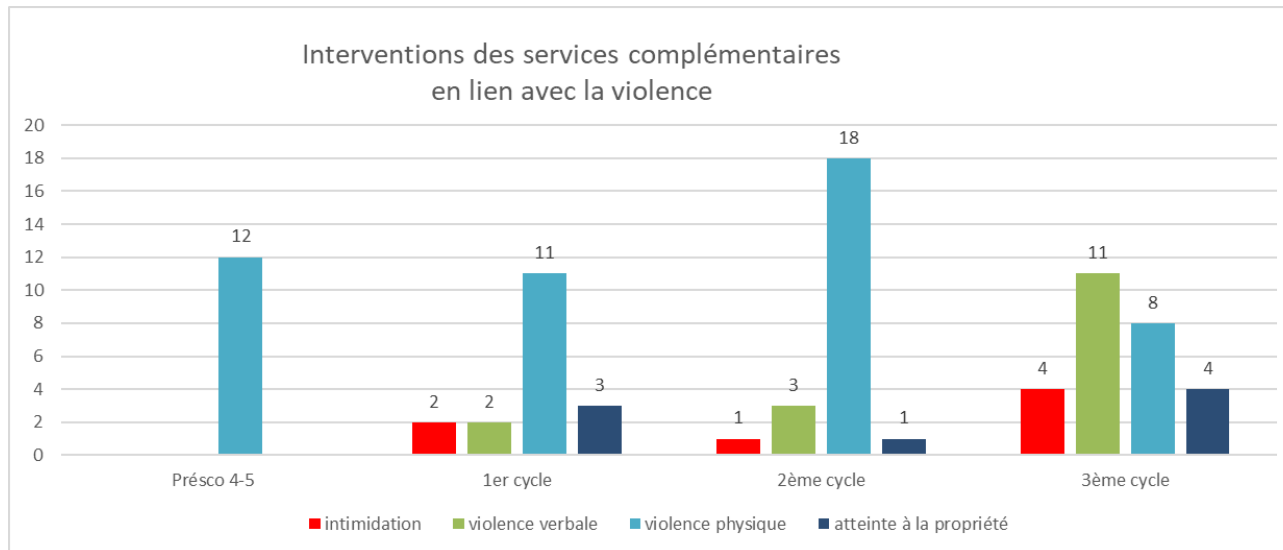
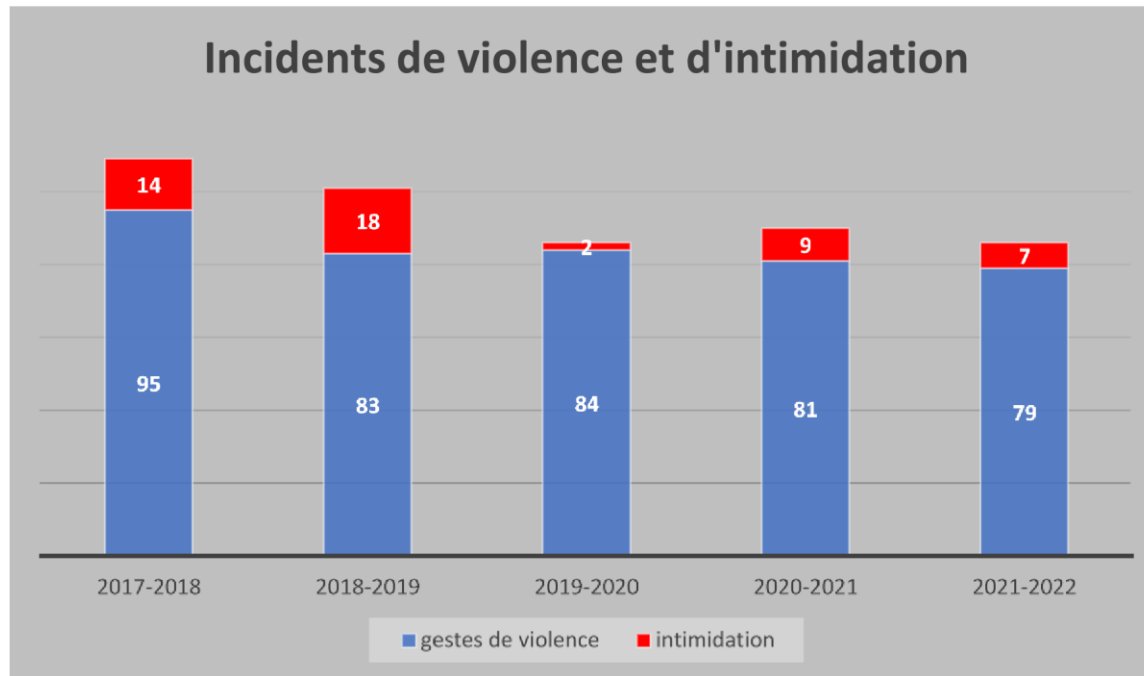


Tableau comparatif au fil des années



Plusieurs différences à tenir compte dans l'analyse de ces données :

- Restructuration de la cour d'école (environnement physique, surveillance active, visibilité, groupes attirés au service de garde).
- COVID-19 (distanciation physique)
- Bulles-classes
- Deux récréations
- Méthode de consignation qui dresse un portrait plus réel et qui nous informe au quotidien (ajustement des interventions en lien avec les besoins immédiats).
- Répartition différente des ressources dans l'équipe des services complémentaires, proximité et visibilité des éducateurs lors des transitions, augmentation des activités préventives et des suivis avec les élèves ciblés.

## Rôles et fonctions

### Le conseil d'établissement *Loi sur l'instruction publique (articles 42 à 95)*

#### Est composé :

- d'un nombre égal de représentants des parents et de représentants des membres du personnel ;
- deux représentants de la communauté nommés par les membres du conseil d'établissement peuvent aussi être membres du conseil d'établissement ;
- dans les écoles secondaires offrant du 2<sup>e</sup> cycle, deux représentants des élèves en font partie.

#### Au minimum : 5 réunions par année

#### Rôles et fonctions du conseil d'établissement

- **Adopte** : prend une décision à partir d'une proposition. A le pouvoir de modifier en tout ou en partie la proposition.
- **Approuve** : ratifie ou donne son accord à une proposition, un geste, un projet. L'approbation n'inclut pas le pouvoir de modification.
- **Consulte ou est consulté** : sollicite l'avis en donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer un point de vue.
- **Est informé**

#### Le conseil d'établissement **ADOPTE**...

- son budget annuel de fonctionnement
- le projet éducatif de l'école
- le budget annuel de l'école
- un rapport annuel contenant le bilan de ses activités

#### Le conseil d'établissement **APPROUVE**...

- le plan de réussite
- la politique d'encadrement des élèves
- le temps alloué à chaque matière
- la programmation des activités et des sorties éducatives
- l'utilisation des locaux
- etc.

### OPP : organisme de participation des parents *(articles 96 à 96.4)*

- a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant ;
- peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent ;
- est formé lors de l'assemblée générale des parents.

### Le comité de parents *(articles 189 à 193)*

Est composé d'un représentant de chaque école de la commission scolaire (ou de son substitut), élus à l'assemblée générale des parents.

#### A pour fonction de :

- de promouvoir la participation des parents...
- de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire
- de transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents identifiés
- ...